



Amiante: le Canada bloque la publication d'un rapport accablant

14/08/2008 11:22

Pour ne pas mettre en péril ses exportations mondiales d'amiante chrysotile, dont il est l'un des principaux producteurs, le gouvernement canadien bloque depuis mars 2008 un rapport accablant sur le lien entre cet amiante et le cancer du poumon.

Gouverner

par **Victor Roux-Goeken**

 Réagir à l'article

imprimer le document

Envoyer ce document

Zoom sur le contenu  

dans le JDLE

Amiante: le Canada toujours pas convaincu des risques sanitaires

Amiante: l'interdiction mondiale ne va pas de soi

A deux mois d'une réunion à Rome de la convention de Rotterdam relative au commerce international de produits chimiques dangereux, Santé Canada, ministère canadien de la santé, empêche la diffusion d'un rapport accablant sur l'amiante, selon l'agence de presse Presse canadienne.

Commandé à la fin de l'an dernier par le ministre de la santé Tony Clément, ce rapport achevé en mars 2008 était censé déterminer la relation entre l'amiante chrysotile (1) et le risque de cancer du poumon, d'asbestose ou de mésothéliome (2). La commande tardive de cette étude avait été critiquée, puisque toutes les variétés d'amiante sont classées cancérigènes par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) depuis 1977. Les membres du groupe d'experts qui a réalisé ce rapport affirment que les résultats de l'étude justifient l'interdiction de la production et de la consommation d'amiante au Canada.

Mais le gouvernement canadien veut éviter que l'amiante chrysotile ne se retrouve dans l'annexe III de la convention de Rotterdam. Celle-ci regroupe les 39 substances soumises à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause, dite procédure Pic, et elle comprend déjà les 5 variétés d'amiante amphibole.

Car la seule mine produisant encore de l'amiante chrysotile au Canada est située au Québec, alors que la consommation mondiale d'amiante a augmenté de 25% au cours des 5 dernières années. Presse canadienne indique que 13.000 tonnes y ont été produites le mois dernier, un niveau record depuis 4 années.

(1) Il existe deux groupes minéralogiques d'amiante, les serpentines et les amphiboles. Le premier comprend une seule variété d'amiante, le chrysotile (amiante blanc). Le second en comprend 5: l'anthophyllite, l'amosite, l'actinolite, la trémolite et la crocidolite.

Chrysotile, amosite (amiante brun) et crocidolite (amiante bleu) sont les variantes qui ont été/sont les plus utilisées.

(2) Voir l'article du JDLE «Amiante: le Canada toujours pas convaincu des risques sanitaires»



dans la rubrique

Santé au travail

Les médecins du travail face à la détresse psychologique
26/08/2008
Une évaluation de la sous-déclaration des AT-MP
22/08/2008
Evaluation des risques liés à l'utilisation d'adjuvants pour la fabrication de la neige artificielle
08/08/2008

Management

Non respect de l'obligation de sécurité par le chef d'une entreprise extérieure
01/08/2008
Sensibiliser à la santé au travail des les études supérieures
11/07/2008
Greenpeace classe les gros fabricants de pesticides
18/06/2008

Santé Publique

Maladie du sang près d'un site pollué aux Etats-Unis
27/08/2008
Publication d'un avis sur les limites maximales de résidus de pesticides
25/08/2008
BPA: les autorités américaines rassurantes
22/08/2008

Droit/Fiscalité

Une décision du Conseil d'Etat sur les antennes-relais
22/08/2008
Amiante: les anciens directeurs d'un chantier naval mis en examen
08/08/2008
Entretien des tenues imposées aux salariés: confirmation de la jurisprudence
15/07/2008

Politique/Société

Un premier accord européen sur le système global harmonisé
08/07/2008
Etats-Unis: trop de formaldéhyde dans des mobil-homes
04/07/2008
Ouverture d'un site d'information sur le chlordécone

Veille réglementaire

NOUVEAU - Environnement
Conformité : Votre veille réglementaire en EHS intégrée dans un votre système de management !

Répondez aux volets veille réglementaire et suivi de conformité des certifications ISO 14001 OSHAS 18 001

envirodroit-conformité.fr

Les Services du JDLE

Les outils du Chef de Projet REACH : 6 formations à la carte

- Du 24 au 28 novembre 2008
- Du 9 au 13 mars 2009
- Du 8 au 12 juin 2009

JDLE Formation

Suivez en direct la qualité de l'air des principales villes européennes

En partenariat avec **Airparif**, suivez en direct la qualité de l'air de plus d'une vingtaine de villes françaises et européenne

JDLE Qualité de l'air

Communiqués

Inscrivez vous gratuitement au HSE daily !

Découvrez le premier quotidien électronique de langue anglaise à destination des professionnels pour vous informer de toute l'actualité internationale européenne en Environnement - Santé - Sécurité.

The HSE daily

sondage

Seriez-vous intéressé par un service de veille internationale pour suivre l'actualité juridique en Environnement à l'étranger ?

- Uniquement Europe des 27
- Europe des 27 + Etats-Unis + Canada
- Europe des 27 + Etats-Unis + Canada + Brésil + Chine

Vos

commentaires

4 commentaires

Ajouter un commentaire 

duport claude

Fric ou Santé, il faut choisir.

Malheureusement pour les politiques le choix entre la santé et le fric est vite fait ceci largement aidé par le lobbying industriel. D'un coté, balance commerciale, emploi, impôts, rémunération des actionnaires... de l'autre, peut être(on trouve toujours des experts dit scientifiques pour entretenir le doute) quelques malades. Comme cela des arbitrages qui devraient être immédiat prennent des années et les listes de malades s'allongent.

samedi 16 août 2008 - 13:48

Chapelet marc

victime de l'amiante

Bonjour Marie Laure. Loin de moi l'idée de donner un quelconque certificat de bonne conduite à la France qui a cautionné le CPA (Comité Permanent Amiante) chargé de nous

endormir. Les services de prévoyance des maladies professionnelles de la Sécurité sociale qui ont assisté passifs à notre empoisonnement, les médecins du travail qui ont « laissé courir » etc... La législation Française en est toujours aux 5 fibres par litre d'air, alors que tout le monde sait que ce taux ne protège pas des mésothéliomes (1 ouvrier contaminé sur 20) Et je pense que si des gens étaient venus dans le sud de la France après le nuage de Tchernobyl, nous expliquer comment se protéger de la radioactivité, ils auraient été reçus par des militants pro-nucléaires de la même façon que les gens de l'AVAQ ont été reçus à Thetford Mines par les pro-amiante. Il faut en finir avec ce fanatisme destructeur de l'humanité.
jeudi 14 août 2008 - 20:25

FAUVET
MARIE-LAURE

Destination

@ Marc Chapelet Bonjour, Nul ne te dit que la consommation est locale d'autant que 25 % c'est énorme pour le seul Quebec. La quasi totalité de l'augmentation de consommation dans le Monde en ces proportions - Acier, Aluminium, Fer, Pétrole , Machines Outils made in Deutschland...- a été ces 15 dernières années à destination de la Chine pour alimenter son boom économique à deux chiffres . N'oublions pas non plus qu' en France certaines mines d'Uranium ont été laissées abandonnées à ciel ouvert et que les populations limitrophes font avec ... Et que pour l'obstruction et l'omerta sur les données scientifiques susceptibles d'entraver la marche de l'économie la France est championne.
jeudi 14 août 2008 - 16:18

[Voir tous les commentaires](#)

envirodroit.net
Services personnalisés pour le management des risques juridiques

Les partenaires du JDLE



Découvrez tous les comptes rendus et présentations des sessions du Nanoforum

Initiative du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), en partenariat avec la direction générale de la santé (DGS),

[Haut de la page](#)

© 2008 - Journal de l'environnement - tous droits réservés
A propos du JDLE | [Contacts](#) | [Inscription gratuite](#) | [Mentions légales](#) | [Publicité](#) | [retrouvez tous les contenus des Nanoforum.](#)
Abonnez vous aux flux RSS | Site réalisé par [Cays Consulting](#) | Pensez à ajouter ce site dans vos favoris! (CTRL-D)